



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED-IRSTEA

Le 17 décembre un raz-de-marée doit envahir les villes pour stopper le projet Macron-Delevoye sur les retraites :

Les personnels de l'enseignement supérieur et la recherche ont toutes les raisons de se joindre massivement aux cortèges.

Après l'énorme succès des grèves et manifestations des 5 et 10 décembre, où plus d'un million de personnes ont manifesté partout en France à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse contre le projet Macron-Delevoye sur les retraites, le gouvernement maintient son projet. L'opinion publique ne se laisse abuser ni par les opérations médiatiques du gouvernement, ni par les tentatives d'opposer les uns aux autres. Le SNTRS-CGT dénonce toute entrave au droit de grève et de manifestation, qui cible plus particulièrement les jeunes.

Malgré la mobilisation massive des français, le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé, mercredi 11 décembre, le contenu du projet et confirmé les propositions du rapport Delevoye. Le projet de retraite par points prévoit le report de l'âge de la retraite à 64 ans et le plafonnement de la part des dépenses de retraite à 14 % du PIB quels que soient les besoins et la démographie.

Le projet prévoit que l'entrée dans le système à points se fera à partir de 2022 pour les générations nées en 2004 et plus. Elle se fera en 2025 pour les générations nées en 1975 et plus. Les générations 1960 à 1974 ne doivent pas croire qu'elles ne seront pas concernées par la réforme, car elles se verront appliquer une décote si elles partent avant un âge pivot. De 62 ans et 4 mois pour la génération née en 1960, cet âge pivot atteindra 64 ans en 2027 pour la génération de 1965, ceci même si elles ont acquis tous leurs trimestres de cotisation à 62 ans.

Donc système par point ou pas, génération 1975 ou pas : il va falloir travailler plus longtemps et subir la baisse de nos retraites.

Dans le projet de retraite par points, la pension sera calculée sur l'ensemble de la carrière et non sur les meilleures années, ce qui sera nettement moins favorable et pénalisera encore plus les salariés les plus précaires, si nombreux dans notre milieu. De plus, la décote sera appliquée sur un système de retraite à points qui prévoit déjà, pour le personnel de l'enseignement supérieur et la recherche, une baisse des pensions entre 20 et 40 % : pour les salariés de notre secteur c'est la double peine !

Le gouvernement ne veut pas prendre la mesure du niveau de mobilisation et de détermination des Français. Le SNTRS-CGT revendique:

- *Le retrait du projet Macron Delevoye sur les retraites*
- *Le maintien et l'amélioration du code des pensions civiles et militaires ;*
- *Le maintien du calcul du montant de la pension basée sur les 6 derniers mois d'activité.*
- *Une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.*
- *La ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.*
- *La revalorisation de la rémunération des agents de la Fonction publique et le dégel du point d'indice*
- *La suppression des décotes et des surcotes.*
- *La prise en compte des années travaillées à l'étranger et des années d'étude.*

Nous appelons les personnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et les étudiant.e.s à assister aux assemblées générales et à manifester contre le projet de réforme des retraites

***PARTICIPONS MASSIVEMENT dans toutes les villes,
aux MANIFESTATIONS des salariés du public et du privé***